

CINQUANTE-DEUXIEME SEANCE DU  
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ETATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

---

Bruxelles, le mercredi 8 septembre 1971 à 13 heures

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la cinquante et unième séance.
- II. Examen des questions soumises au Comité par le Conseil des Communautés européennes lors de sa session du 19 août 1971\*.
- III. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- IV. Date et lieu de la prochaine séance.

---

\* A l'issue de cette session, le Conseil a diffusé un communiqué dont l'avant-dernier alinéa est comme suit:

"Enfin, le Conseil a décidé de charger le Comité des Gouverneurs des banques centrales et le Comité monétaire de suivre l'évolution des marchés des changes dans les pays de la Communauté afin de présenter à bref délai des propositions concernant les instruments et les techniques d'intervention destinés à favoriser une réduction progressive des marges de fluctuation des monnaies communautaires entre elles, de nature à améliorer le fonctionnement du marché commun agricole et qui est indispensable pour activer le processus de formation de l'union économique et monétaire."